

34310

Téléphone : 04 67 89 41 46  
Télécopie : 04 67 89 35 88

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 16 AVRIL 2021 A 18H15

L'an deux mille vingt et un et le 16 avril à 18 h 15, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémy AFFRE, Maire.

**PRESENTS** : R. AFFRE - M. AZEMA - S. MANRESA - S. PASTUREL - J-M. CARCELLER - J-F CHEVALIER - V. DOUVILLE DE FRANSSU - C. BITTER - N. SOUCAILLE - S. TOMCZAK - N. VINUELAS - M. MOREAU - M. DEMBELE.

**EXCUSE** : O. MAILLET (procuration à J-M. CARCELLER).

**ABSENT** : M. FAUQUIER.

A 18 h 15, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que, compte-tenu de la proximité de cette séance avec celle du 8 avril 2021, le procès-verbal de ladite séance n'a pu être établi. Le procès-verbal des deux séances (8 et 16 avril) sera soumis conjointement à l'approbation de l'assemblée lors de la prochaine session.

Monsieur le Maire propose comme secrétaire de séance, Mme Nicole VINUELAS.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, désigne Mme Nicole VINUELAS, secrétaire de séance.

### **ORDRE DU JOUR**

- 1/ Vote du budget primitif 2021 de la Commune.
- 2/ Vote du budget primitif 2021 du service Eau et Assainissement.
- 3/ Vote du budget primitif 2021 de la Régie des Pompes Funèbres.
- 4/ Questions diverses.

En préambule, Monsieur le Maire donne lecture d'un vœu émis par Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Hérault en faveur des sinistrés agricoles suite au gel du 7 avril 2021. Le Conseil Municipal adopte ce vœu à l'unanimité.

### 1/ Vote du budget primitif 2021 de la Commune.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2021 de la Commune :

## COMMUNE DE CRUZY

<b>BUDGET PRIMITIF 2021</b>		
<b>DEPENSES</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
CHARGES A CARACTERE GENERAL	353 000.00	
CHARGES DE PERSONNEL	485 000.00	
INDEMNITES ELUS	48 500.00	
PART CHARGES INTERCOMMUNALES	43 263.00	
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	19 221.00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 000.00	
DEPRECIATION POUR CREANCES DOUTEUSES	4 000.00	
REVERSEMENT FISCALITE SUD-HERAULT	24 000.00	
INTERETS DES EMPRUNTS	19 382.00	
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	280 000.00	
AMORTISSEMENTS	17 588.00	
CREANCES EN NON-VALEUR	4 000.00	
CAPITAL DES EMPRUNTS		20 010.00
TRAVAUX EN REGIE		14 000.00
TOTAL DES OPERATIONS		573 247.00
	<b>1 311 954.00</b>	<b>607 257.00</b>
<b>RECETTES</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	356 926.00	
TRAVAUX EN REGIE	14 000.00	
PRODUITS DES SERVICES	39 720.00	
IMPOTS LOCAUX	358 624.00	
TAXE PYLONES	45 720.00	
DSC + FPIC COMMUNAUTE	43 500.00	
TAXE SUR ELECTRICITE	17 000.00	
TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATIONS	57 000.00	
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	99 445.00	
COMPENSATIONS EXONERATIONS D'IMPOTS	17 278.00	
DOTATION NAT PEREQUATION	43 069.00	
DOTATION SOL RURALE	63 603.00	
REMB FCTVA	2 124.00	
PART CAE-CUI	22 300.00	
PART MONTOULIERS FCT ECOLE	4 300.00	
REVENUS DES IMMEUBLES	34 513.00	
RECUPERATION TEOM	1 700.00	

REMB FRAIS PERSONNEL APC	16 378.00	
REMB FRAIS PERSONNEL SERVICE EAU	60 000.00	
REMB FRAIS PERSONNEL SERVICE PF	2 000.00	
PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	12 754.00	
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE		24 102.00
AMORTISSEMENTS		17 588.00
TAXES D'AMENAGEMENT		8 853.00
FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA		40 879.00
SUBVENTIONS		135 835.00
AFFECTATION EN RESERVES		100 000.00
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		280 000.00
	<b>1 311 954.00</b>	<b>607 257.00</b>

Mme Pasturel évoque les subventions versées aux associations et souhaite notamment que soit majorée la subvention versée à Dinosports. Monsieur le Maire répond que les subventions seront libérées sur présentation des différents bilans produits par les associations et en fonction de leurs projets pour l'année 2021. Un courrier leur sera adressé dans ce sens.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2021 de la Commune présenté par Monsieur le Maire.

## 2/ Vote du budget primitif 2021 du service Eau et Assainissement.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2021 du service Eau et Assainissement :

# COMMUNE DE CRUZY

## SERVICE DES EAUX

<b>BUDGET PRIMITIF 2021</b>		
<b>DEPENSES</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
ACHAT D'EAU	5 000.00	
ELECTRICITE + TELECOM	25 000.00	
FOURNITURES DIVERSES	6 500.00	
ACHAT COMPTEURS	4 416.00	
ANALYSES	6 000.00	
TELECOMMUNICATIONS	1 000.00	
FRAIS BANCAIRES	1 000.00	
ENTRETIEN RESEAUX + STEP	30 000.00	
MAINTENANCE	15 000.00	
TRAITEMENT BOUES	12 000.00	
ETUDES ET RECHERCHES	5 000.00	
CREANCES EN NON VALEUR	3 000.00	
ANNULATION DE TITRES	10 000.00	
DEPRECIATION POUR CREANCES DOUTEUSES	3 000.00	
ASSISTANCE TECHNIQUE CG + FSL	3 000.00	
REMB FRAIS PERSONNEL A LA COMMUNE	70 000.00	
INTERETS DES EMPRUNTS	4 100.00	
AMORTISSEMENTS BIENS	60 317.00	

REDEVANCES AGENCE EAU	40 000.00	
VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	80 000.00	
AMORTISSEMENT SUBVENTIONS		16 791.00
CAPITAL DES EMPRUNTS		6 655.00
DUP		280 000.00
RESEAUX EAU		59 200.00
RESEAUX ASSAINISSEMENT		35 600.00
MAT SPEC EAU		12 000.00
MAT SPEC ASST		13 043.00
	<b>384 333.00</b>	<b>423 289.00</b>
<b>RECETTES</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
EXCEDENT REPORTE 2020	171 932.00	
VENTE DE L'EAU + TAXES	106 610.00	
AMORTISSEMENT SUBVENTIONS	16 791.00	
REDEVANCES ASSAINISSEMENT+TAXES	79 000.00	
PFAC	6 000.00	
PRIME EPURATION AE	4 000.00	
EXCEDENT REPORTE 2020		31 872.00
SUBVENTIONS DUP		144 200.00
AMORTISSEMENT DE BIENS		60 317.00
FCTVA		26 900.00
AFFECTATION EN RESERVES AU 1068		80 000.00
VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT		80 000.00
	<b>384 333.00</b>	<b>423 289.00</b>

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2021 du service Eau et Assainissement présenté par Monsieur le Maire.

### 3/ Vote du budget primitif 2021 de la Régie des Pompes Funèbres.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2021 de la Régie des Pompes Funèbres :

## COMMUNE DE CRUZY

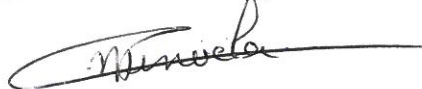
### SERVICE POMPES FUNEBRES

<b>BUDGET PRIMITIF 2021</b>		
<u>SECTION D'EXPLOITATION</u>	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
CERCUEILS	3 000.00	
FOURNITURES D'ENTRETIEN	500.00	
FOURNITURES DIVERSES	100.00	
EQUIPEMENT DU PERSONNEL	500.00	
FRAIS DE FORMATION	1 400.00	
CREUSEMENT FOSSES (SOUS-TRAITANCE)	400.00	
SOINS CONSERVATION CORPS	500.00	

ENTRETIEN CORBILLARD	500.00	
ASSURANCE PERSONNEL + VEHICULE	1 085.00	
REMB FRAIS PERSONNEL COMMUNE	2 000.00	
SALAIRES + CHARGES	2 700.00	
DEPRECIATION POUR CREANCES DOUTEUSES	100.00	
AMORTISSEMENTS	1 442.00	
EXCEDENT 2020 REPORTE		690.00
OBSEQUES		13 537.00
<b>TOTAL</b>	<b>14 227.00</b>	<b>14 227.00</b>
<b><u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u></b>	<b><u>DEPENSES</u></b>	<b><u>RECETTES</u></b>
DEFICIT 2020 REPORTE	201.00	
TABLE REFRIGERANTE	1 700.00	
AUTRE MATERIEL	242.00	
AMORTISSEMENTS		1 442.00
AFFECTATION EN RESERVES 1068		701.00
<b>TOTAL</b>	<b>2 143.00</b>	<b>2 143.00</b>

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2021 de la Régie des Pompes Funèbres présenté par Monsieur le Maire.

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

